A46 SUD

MISE À 2x3 VOIES
AMÉNAGEMENT
DU NŒUD DE
MANISSIEUX

CONCERTATION PUBLIQUE

29 JUIN > 28 SEPTEMBRE 2021

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

ASF

LA CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'A46 SUD VOUS CONCERNE !

DU 29 JUIN AU 28 SEPTEMBRE 2021

L'État et ASF ont saisi la CNDP qui a décidé d'une concertation encadrée par trois garants.

LA commission nationale du débat public CNDP
MA PAROLE A DU POUVOIR

Les garants sont **indépendants** des porteurs du projet ; **neutres**, ils ne donnent pas d'avis sur le projet.

De quoi allons-nous débattre ?

La concertation est l'occasion de traiter tous les aspects du projet et notamment :

- Pourquoi ce projet ? Quelle est son opportunité ?
- Quels sont ses objectifs ?
- Quels sont les besoins du territoire ?
- Quels sont les effets de ce projet (environnementaux, socio-économiques…)?
- Quelles sont les variantes possibles ?
- Existe-t-il des alternatives ?
- Quel est le calendrier estimatif?
- Etc.

Comment s'informer et participer à la concertation publique ?

- En venant aux **réunions publiques**
- En vous inscrivant aux **ateliers thématiques** (environnement-qualité de l'air / trafic / aménagement du nœud de Manissieux)
- En rencontrant les porteurs du projet lors des **concertations mobiles** (marchés, aires d'autoroute…)
- En parcourant les expositions en mairies
- En complétant une **lettre T** et un questionnaire disponibles en mairies et sur les lieux des rencontres
- En participant aux **visites de site en car** (places limitées – sur inscription en ligne)
- En visitant le **site internet** dédié
- En donnant votre avis ou posant votre question sur la **plateforme participative** du site internet

QUELS SONT LES GRANDS TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION ?

2020

Juillet 2020 à Juin 2021
12 mois
Préparation de la concertation : rédaction du dossier de concertation, socle d'information commun, définition des modalités de participation

2021

29 juin au 28 septembre 2021
3 mois
Déroulement de la concertation publique : tous les citoyens peuvent faire entendre leurs opinions et poser des questions

Avant le 28 octobre 2021
1 mois
Rédaction du bilan des garants : il consignera les contributions du public et présentera des préconisations sur la poursuite de la concertation

Avant le 28 décembre 2021
2 mois
L'État et ASF tireront les enseignements de la concertation et en cas de poursuite du projet, présenteront les mesures nécessaires à intégrer

INFORMEZ-VOUS !

DIALOGUEZ !

EXPRIMEZ-VOUS !

WWW.A46SUD-AMENAGEMENT.FR

iddest + la Marquise

A46 SUD

MISE À 2x3 VOIES AMÉNAGEMENT DU NŒUD DE MANISSIEUX

CONCERTATION PUBLIQUE

29 JUIN > 28 SEPTEMBRE 2021

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ASF

LE PROJET DE MISE À 2x3 VOIES ET D'AMÉNAGEMENT DU NŒUD DE MANISSIEUX

Soumis à la concertation du public, le **projet porté par les services de l'État et ASF** vise à :

- **Fluidifier** la circulation pour répondre aux difficultés actuelles, prendre en compte les évolutions prévisibles et réduire les conflits d'usage entre véhicules légers et poids-lourds.
- Optimiser la **sécurité** des usagers en réduisant les effets d'un accident, en améliorant l'intervention des services de secours et d'exploitation.
- **Moderniser** l'infrastructure en matière d'information, d'environnement humain et naturel en tenant compte des nouveaux usages des autoroutes.
- Apporter une solution rapide, efficace, finançable et de moindre impact environnemental, comparé à d'autres alternatives, pour **améliorer** les déplacements dans l'agglomération.

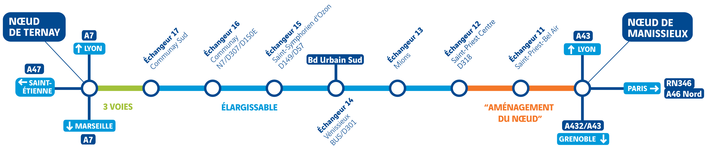

Passage à 2x3 voies

Mise en service en 1993, l'A46 Sud a été prévue élargissable dès sa conception

SITUATION EXISTANTE

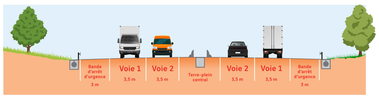

SITUATION PROJETÉE

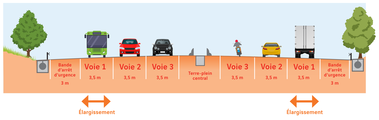

L'aménagement du nœud de Manissieux : trois variantes soumises à la concertation

Variante A — Variante B — Variante C

Infrastructure autoroutière existante
Nouvelle infrastructure autoroutière
Infrastructure routière aménagée ou réaménagée
Infrastructure supprimée

Quelle que soit la variante choisie, le déplacement des aires de Manissieux et de Saint-Priest serait nécessaire pour l'aménagement du nœud de Manissieux.

Les aménagements complémentaires

- Opportunité de développement de **nouvelles mobilités** (covoiturage, voies réservées…)
- Mise aux **normes environnementales** (assainissement, acoustique…)
- Amélioration des **services aux usagers**
- Optimisation de l'infrastructure : aménagements de bretelles de sortie, et de la RN346

Le déroulement prévisionnel de l'opération

Si l'État confirmait, à la suite de la concertation préalable, l'opportunité de poursuivre le projet, les étapes d'études, de procédures et de travaux se dérouleraient sur une période estimée à **6 ans.**

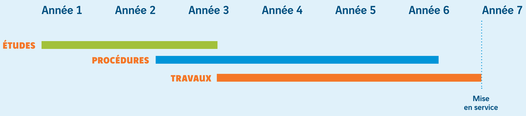

Le coût et le financement du projet

De l'ordre de **250 millions d'euros HT**, les aménagements seront financés par les concessions autoroutières et l'A46 Sud restera libre de péage

LA CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'A46 SUD VOUS CONCERNE !

WWW.A46SUD-AMENAGEMENT.FR

A46 SUD

MISE À 2x3 VOIES
AMÉNAGEMENT DU NŒUD DE MANISSIEUX

CONCERTATION PUBLIQUE

29 JUIN > 28 SEPTEMBRE 2021

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ASF

L'A46 SUD, UN AXE MAJEUR DE CIRCULATION

Entre Saint-Priest et Ternay, l'A46 Sud traverse le Sud-Est lyonnais. Elle est utilisée pour les déplacements du quotidien, pour la desserte de pôles d'activité et logistiques et comme itinéraire de transit pour les flux nationaux et internationaux.

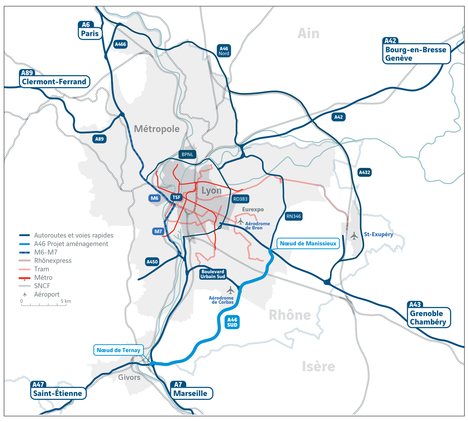

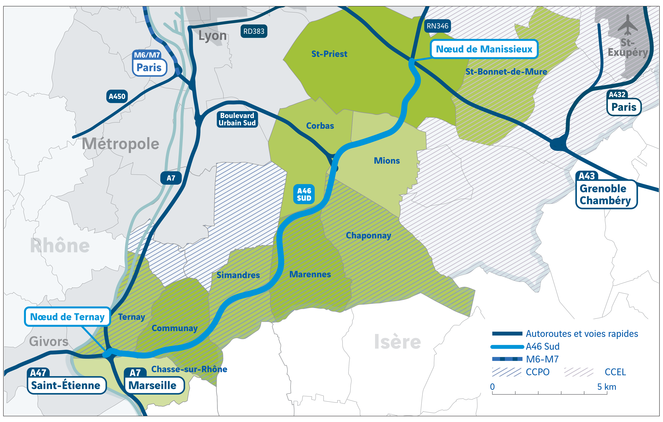

Congestionnée sur une amplitude horaire de plus en plus large

Mis en service en 1993 à 2x2 voies sur la majorité de son tracé et prévu élargissable, cet axe majeur de circulation est aujourd'hui emprunté par en moyenne **65 000 véhicules quotidiens** et **plus de 100 000 sur sa section la plus chargée**, avec un **taux de poids lourds atteignant 24 %**. Elle traverse un territoire attractif en termes démographique et économique, tout en conservant une forte composante agricole.

L'A46 Sud est aujourd'hui congestionnée sur une amplitude horaire de plus en plus large, **en moyenne 5 heures de très fortes perturbations quotidiennes**, en particulier aux heures de pointe des trajets domicile-travail. Cette dégradation de la fluidité entraîne une **augmentation des accidents et des incidents**, dont les effets engendrent de fréquentes perturbations sur l'infrastructure et le réseau secondaire.

Les enjeux du projet

- **Fluidifier la circulation** pour répondre aux difficultés actuelles, prendre en compte les évolutions prévisibles et réduire les conflits d'usage entre véhicules légers et poids-lourds.
- **Optimiser la sécurité des usagers** en réduisant les effets d'un accident, en améliorant l'intervention des services de secours et d'exploitation.
- **Moderniser l'infrastructure** en matière d'information, d'environnement humain et naturel en tenant compte des nouveaux usages des autoroutes.
- **Apporter une solution rapide, efficace, finançable et de moindre impact environnemental, en comparaison à d'autres alternatives,** pour améliorer les déplacements dans l'agglomération

CHIFFRES CLÉS

10 communes traversées : Saint-Priest, Saint-Bonnet-de-Mure, Corbas, Mions, Chaponnay, Marennes, Simandres, Communay, Ternay et Chasse-sur-Rhône

4 intercommunalités : la Métropole de Lyon, la Communauté de communes de l'Est lyonnais, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon et Vienne Condrieu Agglomération entre le Rhône et l'Isère

16,5 kilomètres à aménager en 2x3 voies

3 variantes d'aménagement du nœud de Manissieux

50 hectares environ d'emprise foncière nécessaire

250 millions d'euros, le coût estimé du projet d'aménagement, financé par la concession

LA CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'A46 SUD VOUS CONCERNE !

WWW.A46SUD-AMENAGEMENT.FR

A46 SUD

MISE À 2x3 VOIES
AMÉNAGEMENT
DU NŒUD DE
MANISSIEUX

CONCERTATION PUBLIQUE

29 JUIN > 28 SEPTEMBRE 2021

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

ASF

LES EFFETS ATTENDUS DU PROJET

Pour bien anticiper les conséquences du projet, ASF a piloté des études destinées à déterminer les effets prévisibles, positifs comme négatifs, de l'aménagement. Elles seront enrichies par des études d'impact à la suite de cette première phase de concertation, si l'opportunité du projet était confirmée.

LES EFFETS SUR LE TRAFIC

Avec le passage à 2x3 voies de l'A46 Sud et l'aménagement du nœud de Manissieux, l'étude de trafic montre une nette amélioration des conditions de circulation

REF-HPM

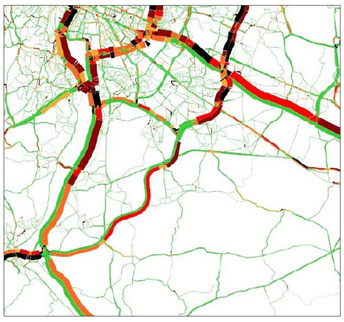

PRJ-HPM

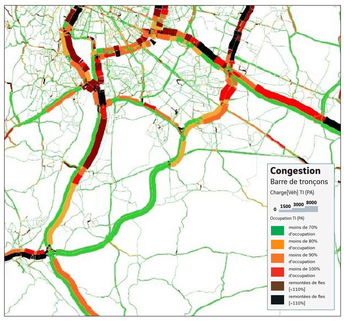

Comparaison entre la situation actuelle et la situation au passage à 2x3 voies à l'heure de pointe du matin.

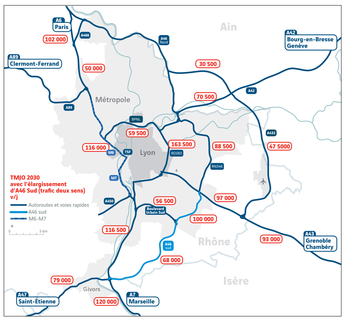

Trafic moyen en jour ouvré 2030 à la mise en service de l'aménagement d'A46 Sud.

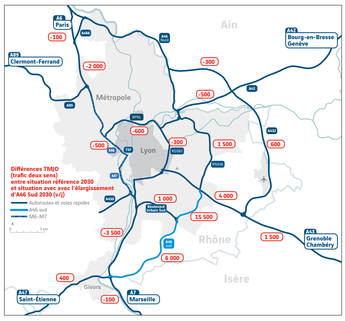

Différence de trafic en jour ouvré 2030 à la mise en service de l'aménagement d'A46 Sud sur le réseau structurant.

LES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET NATUREL

En privilégiant les aménagements sur place et en améliorant l'insertion environnementale de l'autoroute sur les sections élargies, le projet a pour objectif de limiter les effets sur l'environnement humain, naturel et agricole. Les impacts potentiels du projet sur l'environnement feront l'objet de dispositions selon le principe **« éviter, réduire, compenser »** en concertation avec le territoire.

LES EFFETS SUR LES SERVICES AUX USAGERS

Les aménagements prévus permettraient d'améliorer les conditions de déplacement en matière de **sécurité, d'information** et de **confort** des usagers : remplacement des dispositifs de retenue, renforcement du dispositif de vidéosurveillance et renforcement de la signalisation dynamique.

LES NOUVELLES MOBILITÉS

Les nouveaux usages de l'A46 Sud seront partagés avec le public, les collectivités, les autorités organisatrices et les différents exploitants. Ces nouvelles typologies de déplacement, quotidiennes et partagées (co-voiturage, voies réservées...), pourront, si leur opportunité est confirmée lors de la concertation, être déclinées dans le projet.

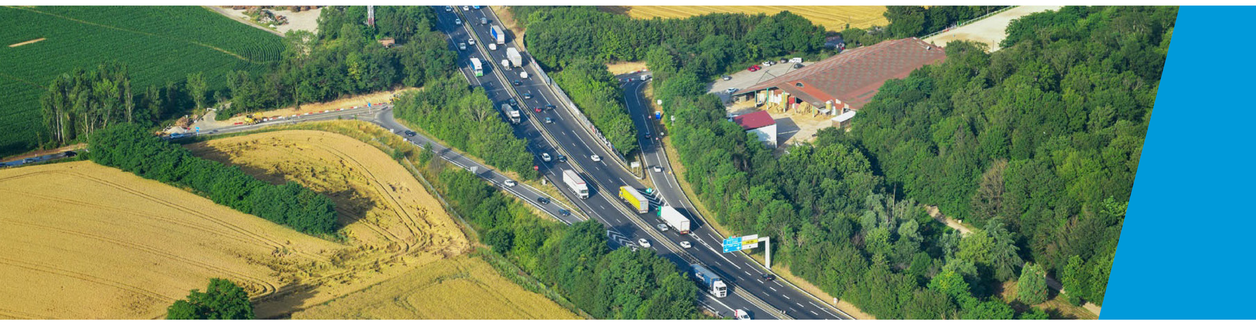

LA CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'A46 SUD VOUS CONCERNE !

INFORMEZ-VOUS !

DIALOGUEZ !

EXPRIMEZ-VOUS !

WWW.A46SUD-AMENAGEMENT.FR

iddest + la Mengeotte